LNE
Le progrès, une passion à partager
LABORATOIRES DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin – 78197 TRAPPES CEDEX
Tél : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

Ce document annule et remplace le document n° M060353 - DE/1 et constitue une extension du PV correspondant.

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 22 juin 2011

N° M060353 - DE/3

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par	:	DICKSON SAINT CLAIR 415, avenue de Savoie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR
Marque commerciale	:	JET 520 M1
Description sommaire	:	**Composition globale :** Tissu polyester enduit sur les deux face de PVC plastifié et ignifugé **Masse** : (550 ± 10 %) g/m² **Epaisseur** : (0,44 ± 10 %) mm **Coloris** : Blanc
Rapport d'essai	:	**N° M060353 - DE/3 du 22 juin 2011**
Nature des essais	:	Essais au brûleur électrique, essais de propagation de la flamme.
Classement	:	**M1**
Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986)		**NON LIMITEE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai **N° M060353 - DE/3** annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.
Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 22 juin 2011

La Responsable du Département Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Valérie RUMBAU

La Responsable de l'essai

Antonia FAUSSAT

cofrac ESSAIS
Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Annexe page 1

Ce document annule et remplace le document n° M060353 - DE/1 et constitue une extension du PV correspondant.

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 22 juin 2011

N° M060353 - DE/3

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapportent ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement de matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'intérieur en date du 21 novembre 2002 rélatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

. Demandeur de l'essai	:	DICKSON SAINT CLAIR
. Date et référence de la Commande		Cde n° AC0024841 du 26/05/11
. Producteur	:	DICKSON SAINT CLAIR
. Distributeur	:	
. Marque commerciale et référence	:	JET 520 M1
. Caractéristiques attestées par le demandeur	:	
Composition globale	:	Tissu polyester enduit sur les deux face de PVC plastifié et ignifugé
Masse	:	(550 ± 10 %) g/m²
Epaisseur	:	(0,44 ± 10 %) mm
Coloris	:	Blanc
. Caractéristiques constatées par le LNE	:	conformes à celles attestées par le demandeur
Composition globale	:	non contrôlée

3. MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Suite annexes pages suivantes

suite du rapport pages suivantes

LNE

Annexe page 2

MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX SOUPLES D'UNE EPAISSEUR INFERIEURE A 5 mm ET MEDIAS FILTRANTS SOUPLES DE TOUTES EPAISSEURS

1. ESSAIS AU BRULEUR ELECTRIQUE (NF P 92-503 : 1995)

Cet essai consiste à soumettre l'échantillon à une triple action :

- de rayonnement calorifique,
- de gaz chauds balayant la surface des éprouvettes en favorisant ainsi les effets éventuels de propagation de flamme,
- d'une flamme de gaz appliquée à différents instants pour enflammer le matériau.

Les éléments déterminants sont la durée de l'inflammation et la distance détruite depuis le bord de l'éprouvette.

2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES

ESSAI DE PROPAGATION DE LA FLAMME (NF P 92-504 : 1995)

L'échantillon normalisé disposé verticalement, sur chant, subit l'action d'une flamme de brûleur à gaz. On mesure la vitesse de propagation entre deux repères distants de 25 cm ou dans le cas de la non propagation de la flamme, on note les durées de persistance de flamme, les distances de propagation et les chutes de gouttes enflammées ou non.

3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée (23 °C ± 2 °C et 50 % ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NF P 92-507 : 2004)

Il est établi à la suite des essais au brûleur électrique (et éventuellement par des essais complémentaires).

Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux ayant été classés M1 au cours de l'essai au brûleur électrique (pas d'inflammation supérieure à 5 secondes après le retrait de la flamme pilote), peuvent prétendre au classement M0.

5. EPREUVES DE DURABILITE

NEANT

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

4. RESULTATS DES ESSAIS

4.1. Au brûleur électrique

	Eprouvette 1				Eprouvette 2				Eprouvette 3				Eprouvette 4				
Sens selon	Chaîne Endroit				Trame Endroit				Chaîne Envers				Trame Envers				
Coloris	Blanc				Blanc				Blanc				Blanc				
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui				
Moment d'inflammation (secondes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Durée d'inflammation après le retrait de la flamme pilote (secondes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Durée d'inflammation **supérieure** à 5 s.	Non																
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non				
Chute de gouttes non enflammées	Non				Non				Non				Non				
Quantité de fumées	Faible				Faible				Faible				Faible				Couleur des fumées : Grise
Longueur détruite ou brûlée (cm)	14,0				15,0				11,5				14,0				Longueur moyenne L = 13,6
Longueur moyenne **comprise** entre **0** et **35** cm	Oui																
Longueur moyenne **comprise** entre **35** et **60** cm	Non																

4.2. Essais complémentaires

A l'essai de propagation

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Coloris	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	
Persistance de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Non	
Durée de la persistance (secondes)	0	0	0	0	Durée max : 0
Durée max.inférieure ou égale à 2 s	Oui				
Durée max.inférieure ou égale à 5 s	Oui				
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NEANT.

Date de réception des éprouvettes fournies par le demandeur : 30/05/11

Date de réalisation des essais : 17/06/11

Essais au brûleur électrique

Les éprouvettes se percent, avec émission de quelques fumées blanches. A 20 secondes les échancrures s'agrandissent et la flamme pilote n'est plus en contact avec les éprouvettes.

Essais de propagation de la flamme

Au retrait du brûleur, il n'y a pas de persistance ni de propagation de flamme.

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

Le produit ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essai

obtient le classement M1.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITEE A PRIORI.

Trappes, le 22 juin 2011

La Responsable du Département Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Valérie RUMBAU

Laboratoire national de métrologie et d'essais LNE

La Responsable de l'essai

Antonia FAUSSAT

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.